

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et Branche d'Aide à Domicile en sous France

25 mars 2020



Fédérations SUD Santé Sociaux et
SUD Collectivités territoriales



Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et Branche d'Aide à Domicile en sous France

La situation dans les établissements accueillant des Personnes Agées et dans la Branche d'Aide à Domicile est critiquée depuis des années et est dénoncée unanimement par les organisations syndicales du secteur et certaines associations de Directeurs. Cette situation vaut aussi bien pour les établissements dépendant de la FPH, des Collectivités Territoriales que celles dépendant du privé, lucratif ou non.

Avec la crise sanitaire que nous vivons actuellement, la situation n'a fait que s'aggraver et risque d'être carrément catastrophique.

Au delà du manque chronique de personnel et de moyens matériels, s'ajoutent maintenant le manque de matériel et de personnel pour éviter la propagation du COVID-19 dans ces structures et l'aide à domicile...

Pour les EHPAD, il y a eu bien sûr les restrictions de visites pour éviter les contaminations externes, mais quid des personnels qui peuvent être contaminés à l'extérieur à leur insu et risquent d'introduire le virus à l'intérieur des établissements. En effet, les masques ne sont pas prévus que pour éviter la contagion personnelle, mais aussi pour éviter de contaminer les autres. Les recommandations gouvernementales disent de se tenir à plus d'un mètre de distance, mais comment le faire alors qu'il faut assurer l'hygiène quotidienne des personnes, ce qui implique une proximité des corps ? A cela s'ajoute le manque de gels hydro-alcooliques pour se désinfecter les mains en urgence, le manque de remplacement des personnels malades ou devant rester à domicile pour assurer la garde des enfants. La suspension des visites fragilise aussi la santé psychologique et affective des résident-e-s.

Pour la BAD, le manque de moyens est encore plus flagrant, là aussi, le fait d'aller d'un foyer à un autre, sans protection, ne peut que faire flamber la pandémie surtout que les personnes prises en charge, sont âgées, et bien souvent multi pathologiques, la proximité et les contacts inévitables.

Doit-on considérer que le secteur des personnes âgées n'est pas une priorité pour ce gouvernement ? Tout le monde a le droit de penser. Les revendications exprimées par les personnels de ce secteur n'ont jamais été prises en compte. Les personnes âgées et les personnes les prenant en charge méritent mieux qu'un peu de compassion de la part du gouvernement qui se ripard sur les médias sur le pseudo intérêt qu'il leur portent...

Tous les salarié-e-s font preuve d'un courage et d'une abnégation remarquable. Les pouvoirs publics se doivent d'être à la hauteur et leur permettre d'intervenir sans risquer d'aggraver le danger pour elles-mêmes et pour les autres. Nous appelons les salariés à faire valoir leur droit de retrait si les directions n'accèdent pas à leurs demandes de mise à disposition de moyens pour exercer sereinement leur activité mondiale.

Les fédérations SUD Santé Sociaux et SUD Collectivités territoriales exigent :

- Que le gouvernement dote les personnels du secteur en matériel adéquat pour sa protection et la protection des personnes prises en charge
- Que le gouvernement impose aux directions la mise en place du plan bleu en concertation avec les personnels et leurs représentants.
- Que le gouvernement accède aux revendications de l'intersyndicale : soit une personne par résident, une augmentation de salaire de 400€ pour chacun et chacune, personnels publics ou dépendant d'une convention collective ou non, l'augmentation du temps de présence auprès des personnes prises en charge à domicile, une dotation pérenne et en forte augmentation pour ce secteur.

Paris le 21 mars 2020

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et Branche d'Aide à Domicile en sous France

La situation dans les établissements accueillant des Personnes Agées et dans la Branche d'Aide à Domicile est critique depuis des années et est dénoncée unanimement par les organisations syndicales du secteur et certaines associations de Directeurs. Cette situation vaut aussi bien pour les établissements dépendant de la FPH, des Collectivités Territoriales que celles dépendant du privé, lucratif ou non.

Avec la crise sanitaire que nous vivons actuellement, la situation n'a fait que s'aggraver et risque d'être carrément catastrophique.

Au delà du manque chronique de personnel et de moyens matériels, s'ajoutent maintenant le manque de matériel et de personnel pour éviter la propagation du COVID-19 dans ces structures et l'aide à domicile...

Pour les EHPAD, il y a eu bien sûr les restrictions de visites pour éviter les contaminations externes, mais quid des personnels qui peuvent être contaminés à l'extérieur à leur insu et risquent d'introduire le virus à l'intérieur des établissements. En effet, les masques ne sont pas prévus que pour éviter la contagion personnelle, mais aussi pour éviter de contaminer les autres. Les recommandations gouvernementales disent de se tenir à plus d'un mètre de distance, mais comment le faire alors qu'il faut assumer l'hygiène quotidienne des personnes, ce qui implique une proximité des corps ? A cela s'ajoute le manque de gels hydro-alcooliques pour se désinfecter les mains en urgence, le manque de remplacement des personnels malades ou devant rester à domicile pour assurer la garde des enfants. La suspension des visites fragilise aussi la santé psychologique et affective des résident-e-s.

Pour la BAD, le manque de moyens est encore plus flagrant, là aussi, le fait d'aller d'un foyer à un autre, sans protection, ne peut que faire flamber la pandémie surtout que les personnes prises en charge, sont âgées, et bien souvent multi pathologiques, la proximité et les contacts inévitables.

Doit-on considérer que le secteur des personnes âgées n'est pas une priorité pour ce gouvernement? Tout le laisse à penser. Les revendications exprimées par les personnels de ce secteur n'ont jamais été prises en compte. Les personnes âgées et les personnes les prenant en charge méritent mieux qu'un peu de compassion de la part du gouvernement qui se répand sur les médias sur le pseudo intérêt qu'ils leur portent...

Tous les salarié-e-s font preuve d'un courage et d'une abnégation remarquable. Les pouvoirs publics se doivent d'être à la hauteur et leur permettre d'intervenir sans risquer d'aggraver le danger pour elles-mêmes et pour les autres. Nous appelons les salariés à faire valoir leur droit de retrait si les directions n'accèdent pas à leurs demandes de mise à disposition de moyens pour exercer sereinement leur activité.monde.

Les fédérations SUD Santé Sociaux et SUD Collectivités territoriales exigent :

- Que le gouvernement dote les personnels du secteur en matériel adéquat pour sa protection et la protection des personnes prisent en charge
- Que le gouvernement impose aux directions la mise en place du plan bleu en concertation avec les personnels et leurs représentants.
- Que le gouvernement accède aux revendications de l'intersyndicale : soit une personne par résident, une augmentation de salaire de 400€ pour chacun et chacune, personnels publics ou dépendant d'une convention collective ou non, l'augmentation du temps de présence auprès des personnes prises en charge à domicile, une dotation pérenne et en forte augmentation pour ce secteur.

Paris le 21 mars 2020

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Etablissements-d-Hebergement-pour-Personnes-Agees-Dependantes-et-Branche-d-Aide>